
R A P P O R T
A N N U E L
2 0 1 2 - 2 0 1 3



RAPPORT ANNUEL 2012 - 2013

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION	6
1. MISSION	9
2. VISION	9
3. LA CHAMBRE EN 2012-2013	10
4. CRÉATEURS D'AFFAIRES	10
4.1 LES PILIERS DE LA CHAMBRE	10
4.1.1 Réseautage	10
4.1.2 Formation	10
4.1.3 Entrepreneuriat	10
4.1.4 International	10
4.1.5 Métropole	10
4.2 LES EXPERTS DE LA CHAMBRE	10
4.2.1 World Trade Centre Montréal	10
4.2.2 Info entrepreneurs	10
4.3 LES PROGRAMMES EN DIVERSITÉ DE LA CHAMBRE	11
4.3.1 Interconnexion	11
4.3.2 Francisation en entreprise	11
4.3.3 Carrefour francisation	11
5. LA VOIX DU MILIEU DES AFFAIRES	11
6. CONSEIL D'ADMINISTRATION	12
7. ÉTATS FINANCIERS	15



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Au fil des années, la Chambre a évolué, s'est adaptée et s'est taillé une place de choix sur l'échiquier montréalais. Ses prises de position en matière de développement économique lui ont permis de contribuer à bâtir la métropole dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Son implication dans une série de dossiers structurants et les multiples événements d'envergure qu'elle a organisés sont tous des exemples éloquentes du travail accompli par la Chambre pour donner à Montréal une place de choix parmi les grandes métropoles de ce monde.

Face aux défis politiques et économiques, la Chambre a su maintenir ses activités de haut niveau et a défendu ardemment les points de vue de ses 7 000 membres. Je suis convaincu que, plus forte que jamais, la Chambre continuera d'affirmer son leadership et de faire une différence au sein de notre métropole.

Gardant cela en tête, je crois que nous devons faire preuve de persévérance et continuer à mettre de l'avant nos activités, nos prises de position et nos initiatives afin de faire rayonner la voix du milieu des affaires de la métropole, ici et à l'étranger. Nul doute que notre organisation conservera ainsi sa crédibilité et que par son esprit d'innovation, elle sera toujours plus influente.

Au cours de la dernière année, les efforts soutenus de la Chambre ont permis de réaliser des percées dans des dossiers importants, dont les suivants, qui ont particulièrement retenu notre attention :

Le dépôt du *Rapport sur l'importance des fonds de travailleurs pour l'économie du Montréal métropolitain*; la réalisation de six Forums stratégiques; la campagne *Un nouveau maire pour Montréal*; le dépôt de mémoires dans le cadre de diverses consultations publiques, dont quatre sur les chantiers d'enseignement supérieur; la venue de trois éminentes personnalités à notre tribune Leaders internationaux; la publication de deux études dont *La transformation métallique et la métropole : un alliage prometteur et durable*; et la mobilisation de la Chambre contre la hausse d'impôt rétroactive proposée par le gouvernement en septembre dernier.

En regard d'un tel bilan, je souhaite exprimer ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration, au président et chef de la direction, Michel Leblanc, ainsi qu'à tous les employés et bénévoles de la Chambre, qui, par leur compétence et leur engagement, œuvrent à perpétuer la réputation de l'organisation. Je tiens également à souligner l'important soutien offert par tous nos commanditaires et particulièrement par les commanditaires piliers de la Chambre : Bell, Desjardins, Hydro-Québec et Rio Tinto Alcan.

Enfin, je remercie les membres, nouveaux et anciens, pour la confiance qu'ils nous ont témoignée et qui, grâce à leur soutien, permettent la réalisation de nombreux événements appréciés de la communauté d'affaires.

Le président du conseil d'administration,



Luc Sabbatini

MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Toujours dans l'esprit de représenter les intérêts de la communauté d'affaires et d'être au centre des projets structurants pour la métropole, la Chambre a fait preuve, cette année encore, d'un engagement exemplaire en organisant plus de 180 événements et en se penchant sur plusieurs dossiers d'actualité ayant une influence sur l'avenir de notre ville. Les infrastructures, l'innovation et la créativité, le développement de la main-d'œuvre, la gouvernance et la fiscalité ainsi que l'image et la promotion de la métropole ont tous été au cœur de nos préoccupations. Ce sont là de grands enjeux auxquels nous devons faire face pour permettre à la grande région de Montréal de réaliser son plein potentiel et de remplir son rôle de locomotive économique du Québec.

Les grands projets et les secteurs structurants pour l'économie métropolitaine

Les investissements massifs en matière de grands projets d'infrastructures auront un impact significatif sur la base économique de la région métropolitaine au cours des prochaines années. La requalification de quartiers et l'amélioration de la fluidité de la circulation des personnes et des biens seront des facteurs clés de la croissance économique de la métropole.

Il sera essentiel de prioriser les interventions et de respecter la capacité de payer des autorités publiques et des contribuables. Le respect des échéanciers et des budgets sera d'une importance capitale afin d'optimiser l'effet de levier de ces grands projets.

D'autres secteurs structurants pour notre économie retiendront l'attention, notamment la culture, les ressources naturelles et l'énergie.

La performance des entreprises et la créativité de la métropole, ici et ailleurs

Le Québec a besoin d'entrepreneurs créatifs et audacieux, qui se démarquent face à une concurrence mondiale. Il faut donc repenser le développement des entreprises pour qu'il soit intimement lié aux concepts d'innovation et d'exportation.

Fidèles à leur engagement d'appuyer les entreprises dans leurs démarches d'affaires sur les scènes locale et internationale, Info entrepreneurs et le World Trade Centre Montréal (WTCM) continueront à déployer un éventail de services, de programmes et d'activités tels que Prêt à entreprendre, Passeport PME et des missions commerciales. Par ailleurs, le WTCM poursuivra ses efforts d'accompagnement individuel aux entreprises qui souhaitent développer leurs marchés à l'extérieur de nos frontières, et ce, grâce au services d'un commissaire à l'international.

Le développement de la main-d'œuvre, de la relève et du savoir

Le resserrement démographique et la faiblesse de notre productivité nous mènent à réclamer l'accès à une main-d'œuvre de qualité répondant aux besoins de notre marché du travail. Ces enjeux placent le rôle et le financement de nos universités ainsi que l'immigration de talents qualifiés parmi les priorités pour assurer la prospérité du Québec et de la métropole.

En complément à ses efforts pour assurer à la métropole une main-d'œuvre qualifiée dans les années à venir, la Chambre multipliera ses actions afin d'améliorer le taux de francisation des entreprises de la région métropolitaine par l'entremise de Carrefour francisation et du programme Francisation en entreprise. De plus, grâce à une entente avec Emploi-Québec, le programme Interconnexion permettra d'établir des liens encore plus étroits entre les entreprises de la métropole et les nouveaux arrivants qualifiés.

L'optimisation de la gouvernance et de la fiscalité métropolitaines

La situation de la grande région de Montréal est complexe et l'une des plus fragmentées politiquement. Dernièrement, plusieurs rapports et études ont fait ressortir le manque de cohérence et de cohésion au sein des arrondissements et des services centraux. Une telle fragmentation du pouvoir se traduit par des délais croissants dans la prise de décision et du retard dans la livraison de services. Il est primordial de trouver des solutions de gouvernance qui permettront de maximiser notre croissance et de rendre la métropole plus dynamique et plus performante. Dans cette optique, la Chambre intensifiera ses initiatives et travaillera de concert avec le prochain maire afin de favoriser une prise de décision efficace.

L'image et la promotion de la métropole

Malgré une sortie de crise économique plutôt positive et un regain d'intérêt des investisseurs immobiliers, l'image de Montréal projetée au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger souffre et son « poids » comme métropole est amoindri. La résilience et l'attitude des Montréalais procurent d'importants points d'appui à une reconstruction d'image qui s'impose. Nous devons miser sur une meilleure collaboration avec la Ville de Montréal, la Communauté métropolitaine de Montréal et Montréal International ainsi que sur la complémentarité entre Montréal et ses régions. La concrétisation et l'achèvement de grands chantiers contribueront à restaurer chez les Montréalais un sentiment de fierté.

Enfin, je tiens à assurer les membres de la Chambre et la communauté d'affaires de la région métropolitaine que notre équipe continuera à déployer tous les efforts nécessaires afin de les représenter et à démontrer un leadership inébranlable en ce qui a trait aux dossiers influençant le climat d'affaires. En effet, l'année qui s'amorce s'annonce à l'image de la dernière : riche en événements et en défis.

Au plaisir de vous recevoir lors de nos activités de la saison 2013-2014!

Le président et chef de la direction,



Michel Leblanc



1. MISSION

À la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, nous favorisons le développement d'un membership représentatif, fort, fier et engagé tout en offrant des services adaptés aux besoins de nos membres.

Nous sommes la voix du milieu des affaires et de la communauté en matière de croissance et de réussite économiques et agissons comme rassembleur et catalyseur des forces vives de l'économie métropolitaine.

La Chambre s'engage dans des secteurs clés du développement économique tout en prônant une philosophie d'action axée sur la crédibilité, la proactivité et l'impact.

2. VISION

La Chambre sera responsable de donner à Montréal un élan exceptionnel. Elle sera l'organisation la plus pertinente pour ses membres, toujours crédible et plus qu'influente par ses actions et ses prises de position.

Elle aura un membership fort, composé des grands leaders métropolitains. Ses membres retireront une fierté et une grande satisfaction de contribuer au succès de la métropole et, conséquemment, à celui de l'économie québécoise.

3. LA CHAMBRE EN 2012-2013

- Le lieu branché incontournable du milieu des affaires pour échanger et réseauter
- **7 000 membres**
- Un membership composé à **80 % de décideurs d'entreprise**
- Près de **180 activités** organisées
- Plus de **23 000 participants**
- Des entreprises regroupant plus de **440 000 employés** au Québec
- Des conférenciers prestigieux et d'envergure internationale
- Plus de **365 entrevues** accordées aux médias
- **3 mémoires, 6 documents de recommandation et 2 études** réalisés
- **8 missions commerciales** réalisées

4. CRÉATEURS D'AFFAIRES

4.1 Les piliers de la Chambre

4.1.1 RÉSEAUTAGE

- Tribunes publiques et conférences
- Leaders internationaux
- Événements de prestige
- Rencontres d'affaires locales

4.1.2 FORMATION

- Commerce international
- Meilleures pratiques d'affaires

4.1.3 ENTREPRENEURIAT

- Création d'entreprises
- Gestion et croissance d'entreprises
- Cessation d'activités
- Planification d'affaires
- Financement de projets

4.1.4 INTERNATIONAL

- Formation
- Rencontres d'affaires
- Missions commerciales
- Services-conseils

- Passeport PME
- Exportons le Québec

4.1.5 MÉTROPOLE

- Grands dossiers
- Forums stratégiques
- Francisation
- Interconnexion
- Opération retour à l'école

4.2 Les experts de la Chambre



**WORLD TRADE CENTRE
MONTRÉAL**

WORLD TRADE CENTRE MONTRÉAL

Depuis plus de 25 ans, l'équipe d'experts en commerce international de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain appuie, forme et conseille les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement économique du Québec dans leurs efforts de développement de marchés extérieurs.

Pour ce faire, elle a créé une gamme complète de services composée d'ateliers de formation en commerce international, de missions commerciales et de rencontres d'affaires visant à augmenter la compétitivité des entreprises sur la scène internationale.

Le WTC Montréal, qui célébrera son 30^e anniversaire en 2014, est pleinement intégré au réseau international des World Trade Centers. Présent dans plus de 330 métropoles mondiales, ce réseau d'affaires privé compte 500 000 membres dans plus de 100 pays.



INFO

ENTREPRENEURS

membre du Réseau

Entreprises Canada

INFO ENTREPRENEURS

Info entrepreneurs est le leader en matière d'information intégrée sur les services et programmes gouvernementaux et privés destinés aux gens d'affaires.

Ce guichet unique a pour but d'orienter les entrepreneurs vers les ressources pertinentes susceptibles de les appuyer dans leurs projets. Il constitue une source privilégiée d'information commerciale grâce à son centre d'information stratégique et à ses services-conseils d'experts et contribue à la croissance économique des PME.

Au cours de la dernière année, le Centre a répondu à plus de 19 000 demandes d'information d'affaires.

Info entrepreneurs est un service du gouvernement du Canada livré par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Il fait partie du Réseau Entreprises Canada, qui compte 13 centres principaux à travers le pays.

4.3 Les programmes en diversité de la Chambre



COMPÉTENCES MONDIALES. RICHESSE LOCALE.

INTERCONNEXION

Le programme Interconnexion, déployé en partenariat avec Emploi-Québec, a pour objectif de favoriser l'intégration professionnelle des nouveaux immigrants qualifiés et d'élargir le bassin de recrutement des entreprises aux talents issus de l'immigration.

Interconnexion permet un contact privilégié entre les entreprises de la métropole et les nouveaux immigrants qualifiés, à travers différentes activités : stages en entreprise, rencontres professionnelles, conférences sectorielles, séances d'entrevues éclair, événements de réseautage, etc. Au cours de la dernière année, plus de 2 400 inscriptions aux activités du programme ont été enregistrées. Au total, 1 300 professionnels immigrants, provenant de plus de 90 pays, et 300 entreprises, dont 85 % de PME, ont eu l'occasion de vivre « l'interconnexion ».

LE FRANÇAIS

UNE VALEUR AJOUTÉE À VOTRE ENTREPRISE

FRANCISATION EN ENTREPRISE

Francisation en entreprise, offert en partenariat avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et avec la collaboration d'Emploi-Québec, est un programme clés en main s'adressant à toutes les entreprises admissibles au programme Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre.

Il permet aux entreprises participantes d'offrir à leurs

employés des cours de français gratuits, adaptés à leur secteur d'activité et à leur stade d'apprentissage, et ce, sur leur lieu de travail.

Francisation en entreprise aide les entreprises à :

- réussir dans le milieu des affaires;
- améliorer leur productivité;
- offrir un meilleur service à leur clientèle.



CARREFOUR FRANCISATION

pour travailler et faire des affaires en français

CARREFOUR FRANCISATION

Carrefour francisation se veut l'outil par excellence pour la francisation des entreprises de moins de 50 employés. Piloté par la Chambre, il comprend trois services complémentaires :

- une équipe d'agents de francisation, issus de plus d'une dizaine de chambres de commerce, d'associations de commerçants, de sociétés de développement commercial et autres organismes économiques;
- un portail Web;
- une ligne téléphonique.

Grâce à son service d'accompagnement personnalisé rapide et gratuit, Carrefour francisation permet aux petites entreprises et à leurs employés d'avoir accès à des outils pratiques de rédaction et de se renseigner sur les subventions et l'ensemble des programmes gouvernementaux existants en matière de francisation.

5. LA VOIX DU MILIEU DES AFFAIRES

Au cœur des grands enjeux et branchée sur l'actualité, la Chambre contribue à créer les meilleures conditions d'affaires pour Montréal.

LES DOSSIERS D'AFFAIRES PUBLIQUES PRIORITAIRES DE 2012-2013

- Dynamisme de la communauté et qualité des infrastructures et des grands projets
- Performance des entreprises et créativité de la métropole
- Développement de la main-d'œuvre, de la relève et du savoir
- Gouvernance et fiscalité
- Image et promotion de la métropole

6. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil

LUC SABBATINI*

Président
Bell Média Ventes

Vice-président du conseil

JEAN-MARC LÉGER*

Président
Léger - Recherche Stratégie Conseil

Président et chef de la direction

MICHEL LEBLANC*

Président et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Président du conseil sortant

ANDREW T. MOLSON*

Vice-président du conseil d'administration
Molson Coors Brewing Company
Président du conseil d'administration
Groupe conseil RES PUBLICA

Trésorier

ROBERT DESBIENS*

Premier vice-président, Stratégies corporatives
R3D Conseil inc.

RAYMOND BACHANT

Président, Amérique du Nord
Bombardier Transport

DAVID BENSADOUN

Président
Aldo Ventes au détail
& Aldo Produits et Services
Groupe Aldo

CHRISTIANE BERGEVIN*

Vice-présidente exécutive, Partenariats stratégiques
Bureau de la présidence et chef de la direction
Mouvement Desjardins

VINCENT BRIE

Directeur, Stratégie et associé principal
gsmprjct°

EVA CARISSIMI

Présidente et chef de la direction
Zinc électrolytique du Canada Limitée

DANIEL CODERRE

Directeur général (recteur)
Institut national de la recherche scientifique (INRS)

ALAIN CÔTÉ, FCPA, FCA, IAS. A

Associé directeur, région du Québec
Deloitte s.e.n.c.r.l.

PIERRE-LUC DESGAGNÉ

Vice-président,
Affaires publiques et gouvernementales
Hydro-Québec

STÉPHANIE KENNAN

Présidente
Bang Marketing

TONY LOFFREDA, CPA (ILLINOIS)

Vice-président régional, Services financiers commerciaux,
Ouest du Québec
RBC Banque Royale du Canada

ISABELLE MARCOUX

Présidente du conseil
TC Transcontinental

MADELEINE PAQUIN

Présidente et chef de la direction
Logistec Corporation

PIERRE POMERLEAU, ING., MBA

Président-directeur général
Pomerleau inc.

ALEXANDRE RAYMOND

Associé
Raymond Recherche de cadres
et membre du groupe EMA Partners International
Président sortant
Jeune Chambre de commerce de Montréal

GILBERT ROZON

Président-fondateur
Gestion Juste pour rire

JAVIER SAN JUAN*

Président - directeur général
L'Oréal Canada

ALAN SHEPARD

Recteur et vice-chancelier
Université Concordia

KIM THOMASSIN

Associée directrice, région du Québec
McCarthy Tétraut

GEORGE TSITOURAS

Associé, Services de fiscalité
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Président
Chambre de commerce hellénique du Montréal métropolitain

MARTINE TURCOTTE

Vice-présidente exécutive, Québec
Bell

* Membre du comité exécutif





RAPPORT ANNUEL 2012 - 2013

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2013 et 2012

Le 18 septembre 2013

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui comprennent les bilans aux 30 juin 2013 et 2012 et au 1^{er} juillet 2011 et les états des résultats, du surplus et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 2012, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.en.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.en.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

(1)



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain aux 30 juin 2013 et 2012 et au 1^{er} juillet 2011 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110-416

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilans

	Au 30 juin 2013 \$	Au 30 juin 2012 \$	Au 1 ^{er} juillet 2011 \$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	304 137	435 084	502 967
Placements à court terme	700 000	900 000	700 000
Comptes débiteurs (note 5)	990 152	639 579	518 266
Subvention à recevoir	80 741	-	-
Frais payés d'avance	73 562	211 837	103 890
	2 148 592	2 186 500	1 825 123
Placements (note 6)	750 799	732 685	727 890
Immobilisations corporelles (note 7)	321 255	330 179	389 546
Actifs incorporels (note 8)	285 452	269 878	34 309
	3 506 098	3 519 242	2 976 868
Passif			
Passif à court terme			
Comptes créditeurs (note 10)	1 199 989	1 255 642	972 826
Cotisations reportées	1 135 162	1 145 428	1 012 682
Produits reportés	251 924	135 067	80 846
	2 587 075	2 536 137	2 066 354
Incitatifs à la location reportés	19 528	58 585	94 784
Produits reportés	277 381	332 822	233 100
	2 883 984	2 927 544	2 394 238
Surplus			
Investi en immobilisations corporelles	321 255	330 179	389 546
Investi en actifs incorporels	285 452	269 878	34 309
Non affecté	15 407	(8 359)	158 775
	622 114	591 698	582 630
	3 506 098	3 519 242	2 976 868

Approuvé par le Conseil,

, administrateur

, administrateur

(3)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Résultats

Pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

	2013 \$	2012 \$
Produits		
Services aux membres	2 146 729	2 021 780
Activités	3 968 324	4 493 256
Projet spéciaux	1 677 860	1 008 685
Autres produits (note 14)	1 553 896	1 519 124
	9 346 809	9 042 845
Charges		
Services aux membres	163 973	198 451
Activités	2 889 690	3 033 767
Projets spéciaux	545 344	193 106
Frais d'exploitation	5 527 447	5 262 731
Amortissement des immobilisations corporelles	98 425	174 866
Amortissement des actifs incorporels	91 514	20 856
	9 316 393	8 883 777
Excédent des produits sur les charges lié à l'exploitation avant l'élément suivant	30 416	159 068
Contribution à la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (note 14)	-	(150 000)
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	30 416	9 068

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Surplus

Pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

	2013		
	Investi en immobilisations corporelles \$	Investi en actifs incorporels \$	Non affecté \$
Surplus à l'ouverture de l'exercice	330 179	269 878	(8 359)
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(98 425)	(91 514)	220 355
Acquisition d'immobilisations corporelles	89 501	-	(89 501)
Acquisition d'actifs incorporels	-	107 088	(107 088)
Surplus à la clôture de l'exercice	321 255	285 452	15 407
	2012		
	Investi en immobilisations corporelles \$	Investi en actifs incorporels \$	Non affecté \$
Surplus à l'ouverture de l'exercice	389 546	34 309	158 775
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(174 866)	(20 856)	204 790
Acquisition d'immobilisations corporelles	115 499	-	(115 499)
Acquisition d'actifs incorporels	-	256 425	(256 425)
Surplus à la clôture de l'exercice	330 179	269 878	(8 359)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

	2013 \$	2012 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	30 416	9 068
Ajustements pour		
Perte non réalisée (gain) sur les placements	(10 385)	4 456
Gain à la cession de placements	(425)	(310)
Revenu de placement réinvesti	(8 369)	(9 940)
Amortissement des immobilisations corporelles	98 425	174 866
Amortissement des actifs incorporels	91 514	20 856
Amortissement des incitatifs à la location reportés	(39 057)	(52 848)
	162 119	146 148
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(297 542)	356 893
	(135 423)	503 041
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(732 500)	(261 000)
Cession de placements	933 565	62 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(89 501)	(115 499)
Acquisition d'actifs incorporels	(107 088)	(256 425)
	4 476	(570 924)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(130 947)	(67 883)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	435 084	502 967
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	304 137	435 084

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

1 Constitution et nature des activités

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« organisme ») est constituée en vertu de la Loi fusionnant le Bureau de Commerce de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sanctionnée par le Parlement du Canada le 23 juin 1992. Elle est un organisme sans but lucratif (OSBL) exempt d'impôts sur le revenu.

L'organisme compte quelque 7 000 membres. Sa mission est de représenter les intérêts de la communauté des affaires de l'agglomération urbaine de Montréal et d'offrir une gamme intégrée de services spécialisés aux personnes, aux commerçants et aux entreprises de toutes tailles de façon à les appuyer dans la réalisation de leur plein potentiel en matière d'innovation, de productivité et de compétitivité.

2 Principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'adopter, à compter du 1^{er} juillet 2012, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables du Canada. Les méthodes comptables retenues selon ce référentiel ont été appliquées de façon uniforme et rétrospective comme si elles avaient toujours été en vigueur.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux NCCOSBL exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif, les informations à fournir sur les éventualités en date des bilans et sur les montants des produits et des charges au cours des exercices présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Risque de crédit

L'organisme procède à une évaluation continue du crédit de ses clients et inscrit une provision pour créances douteuses, le cas échéant. La direction considère que le risque de crédit est limité aux 30 juin 2013 et 2012.

Risque de taux d'intérêt

Trésorerie et équivalents de trésorerie
Placements à court terme
Comptes débiteurs
Placements
Comptes créditeurs

Taux d'intérêt fixe
Taux d'intérêt fixe
Non productifs d'intérêts
Note 6
Non productifs d'intérêts

(1)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'organisme. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements autres que les placements dans des sociétés contrôlées sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à leur juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la clôture de chaque exercice sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, la juste valeur des comptes débiteurs correspond généralement au coût, en raison de leur échéance à court terme.
- Les comptes créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont effectuées au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, cette valeur des comptes créditeurs correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère l'encaisse et les titres de liquidités temporaires de moins de trois mois comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Placements à court terme

Les placements à court terme se composent de titres de placement à revenu fixe dont l'échéance originale se situe entre des périodes de moins de un an et de plus de trois mois.

Constataion des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les commandites reçues sous forme de biens ou de services sont comptabilisées à la juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La juste valeur des biens cédés ou des services rendus est normalement utilisée, à moins que la juste valeur des biens ou des services reçus ne puisse être déterminée avec plus de fiabilité. Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des services de publicité et d'autres services à titre gracieux en échange de commandites d'une valeur totale de 737 005 \$ (774 354 \$ en 2012). Ces revenus de commandites sont inscrits dans les revenus d'activités, et les dépenses y afférentes sont inscrites dans les dépenses d'activités.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire, la durée et les taux suivants :

	Durée ou taux
Matériel informatique	33⅓ %
Mobilier et équipement	20 %
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail

Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent de logiciels et de sites Web; ils sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire à des taux variant de 20 % à 33⅓ %.

Produits reportés

Les produits reportés à court terme, représentant des produits provenant d'activités et de commandites qui chevauchent deux exercices, sont constatés au fur et à mesure que les charges afférentes sont engagées ou que les services sont rendus.

Les produits reportés à long terme proviennent d'une entente intervenue avec la Ville de Montréal et la Société en commandite Stationnement de Montréal (SCSM) dont l'organisme est l'unique commanditaire. SCSM a comptabilisé un achalandage d'une valeur de 499 500 \$ en faveur de l'organisme pour son apport d'expertise à l'entreprise, au financement de l'opération, ainsi que pour sa contribution à la mise en place de l'entreprise. Cet achalandage a été capitalisé au coût du placement en contrepartie d'un poste de produit reporté, lequel est amorti selon la méthode linéaire depuis le 1^{er} juillet 1995 sur la durée de l'entente, soit 30 ans. Le reste des produits reportés à long terme est principalement attribuable au solde amorti d'une subvention liée à l'acquisition d'un site Web dans le cadre du projet réalisé pour Emploi-Québec. Le site Web a été inscrit à titre d'actif incorporel en contrepartie du reste de produits reportés, et tous deux sont inscrits aux résultats selon la méthode linéaire sur une durée de trois ans.

Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle des baux.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

3 Modifications de méthodes comptables

Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié de nouvelles normes comptables pour les OSBL qui s'appliquent aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2012. L'organisme ne s'est prévalu d'aucune exemption, et aucun ajustement n'a été apporté aux bilans ni aux états des résultats, du surplus et des flux de trésorerie au moment de son passage aux NCCOSBL.

4 Gestion du capital

L'organisme gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité d'acquitter les dépenses en recherche et en programmes;
- Financer ses activités courantes et futures;
- S'assurer d'être capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'organisme définit son capital par le solde du surplus non affecté au 30 juin 2013.

5 Comptes débiteurs

	Au 30 juin 2013 \$	Au 30 juin 2012 \$	Au 1 ^{er} juillet 2011 \$
Comptes débiteurs	672 228	409 395	371 958
Provision pour créances douteuses	(45 403)	(35 000)	(30 000)
Taxes à la consommation	-	48 207	13 783
	626 825	422 602	355 741
World Trade Centre Montréal Inc.	50 586	74 071	13 714
Fonds Ville-Marie	-	2 356	50 000
Centre d'affaires Info entreprises	32 667	47 667	8 972
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	241 749	54 558	51 864
Société en commandite Stationnement de Montréal	38 325	38 325	37 975
	990 152	639 579	518 266

(4)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

6 Placements

Les placements se détaillent comme suit :

	Au 30 juin 2013 \$	Au 30 juin 2012 \$	Au 1 ^{er} juillet 2011 \$
Placements dans des fonds de Fiera Capital Inc., à la juste valeur de marché			
Marché monétaire	11 266	17 100	21 942
Obligations canadiennes	86 472	82 840	79 953
Actions canadiennes	82 575	77 426	62 402
Actions mondiales diversifiées	62 886	47 719	55 993
Placement dans Accesum inc. et sa filiale, Société en commandite Stationnement de Montréal, au coût	500 100	500 100	500 100
Placement dans World Trade Centre Montréal Inc., au coût	7 500	7 500	7 500
	<u>750 799</u>	<u>732 685</u>	<u>727 890</u>

7 Immobilisations corporelles

			Au 30 juin 2013
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Matériel informatique	183 527	107 402	76 125
Mobilier et équipement	209 461	128 898	80 563
Améliorations locatives	594 357	429 790	164 567
	<u>987 345</u>	<u>666 090</u>	<u>321 255</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

			Au 30 juin 2012	Au 1 ^{er} juillet 2011
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Matériel informatique	158 328	60 489	97 839	26 854
Mobilier et équipement	151 613	92 915	58 698	73 289
Améliorations locatives	587 902	414 260	173 642	289 403
	897 843	567 664	330 179	389 546

8 Actifs incorporels

			Au 30 juin 2013
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Logiciels et sites Web	433 575	148 123	285 452

			Au 30 juin 2012	Au 1 ^{er} juillet 2011
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Logiciels et sites Web	326 487	56 609	269 878	34 309

9 Emprunt bancaire

Au 30 juin 2013, l'organisme dispose d'une marge de crédit totalisant 300 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,9 % et renouvelable le 31 décembre 2013. Une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des comptes débiteurs présents et futurs de l'organisme a été donnée en garantie de cette marge de crédit. Au 30 juin 2013 et 2012, cette marge de crédit demeurent inutilisées.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

10 Comptes créditeurs

	Au 30 juin 2013 \$	Au 30 juin 2012 \$	Au 1 ^{er} juillet 2011 \$
Comptes fournisseurs et frais courus	562 077	679 560	459 903
Salaires et vacances	582 260	509 868	440 953
	1 144 337	1 189 428	900 856
Centre d'affaires Info entreprises	6 712	9 379	51 544
World Trade Centre Montréal Inc.	48 940	56 835	20 426
	1 199 989	1 255 642	972 826

11 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2013 \$	2012 \$
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	(350 573)	(121 313)
Subvention à recevoir	(80 741)	-
Frais payés d'avance	138 275	(107 947)
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs	(55 653)	282 816
Cotisations reportées	(10 266)	132 746
Produits reportés	61 416	170 591
	(297 542)	356 893

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

12 Engagements

L'organisme s'est engagé en vertu de baux dont les échéances s'échelonneront jusqu'en 2023. Les paiements minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices se clôturant le 30 juin et par la suite sont les suivants :

	\$
2014	687 898
2015	704 689
2016	702 227
2017	701 801
2018	711 129
Par la suite	<u>4 388 037</u>
	<u>7 895 781</u>

13 Sociétés contrôlées et intérêt économique

L'organisme contrôle le World Trade Centre Montréal Inc. (WTC Montréal), le Fonds Ville-Marie (FVM), le Centre d'affaires Info entreprises (CAIE) et la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la « Fondation ») du fait qu'il nomme la majorité des membres du conseil d'administration, conformément aux règlements constitutifs des sociétés. De plus, l'organisme contrôle sa filiale en propriété exclusive Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal (collectivement « Accesum inc. »).

Les sociétés susmentionnées n'ont pas été consolidées dans les états financiers de l'organisme. Les états financiers condensés de ces sociétés pour les exercices concernés se trouvent aux pages suivantes.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

World Trade Centre Montréal Inc.

WTC Montréal est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat d'appuyer, de former et de conseiller les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement économique de l'ensemble du Québec et d'autres provinces du Canada dans leurs efforts de développement de marchés extérieurs. WTC Montréal est intégré au réseau international des World Trade Center.

	Au 30 juin 2013 \$	Au 30 juin 2012 \$	Au 1 ^{er} juillet 2011 \$
Bilan			
Total des actifs	686 187	709 507	519 850
Total des passifs	416 555	433 169	247 606
Total du surplus	269 632	276 338	272 244
	686 187	709 507	519 850
Résultats			
Total des produits	2 302 119	1 879 791	
Total des charges	2 308 825	1 875 697	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(6 706)	4 094	
Flux de trésorerie			
Activités d'exploitation	(47 145)	227 495	
Activités d'investissement	(4 026)	(59 874)	
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(51 171)	167 621	

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

Fonds Ville-Marie

FVM est un organisme sans but lucratif qui a pour but de promouvoir le développement socioéconomique de Montréal.

	Au 30 juin 2013 \$	Au 30 juin 2012 \$	Au 1 ^{er} juillet 2011 \$
Bilan			
Total des actifs	2 641 425	2 500 574	2 592 995
Total des passifs	81 573	101 414	92 158
Total du surplus	2 559 852	2 399 160	2 500 837
	2 641 425	2 500 574	2 592 995
Résultats			
Total des produits	963 418	892 907	
Total des charges	802 726	893 706	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	160 692	(799)	
Flux de trésorerie			
Activités d'exploitation	75 482	(4 663)	
Activités d'investissement	19 890	(64 645)	
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	95 372	(69 308)	

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

Centre d'affaires Info entreprises

CAIE est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de fournir aux entreprises de toutes les régions du pays des renseignements d'ordre commercial sur les programmes, les services et les règlements des gouvernements provincial et fédéral.

	Au 31 mars 2013 \$	Au 31 mars 2012 \$	Au 1 ^{er} avril 2011 \$
Bilan			
Total des actifs	296 059	244 227	494 226
Total des passifs	240 045	217 549	419 084
Total du surplus	56 014	26 678	75 142
	296 059	244 227	494 226
Résultats			
Total des produits	1 510 471	1 588 127	
Total des charges	1 481 135	1 636 591	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	29 336	(48 464)	
Flux de trésorerie			
Activités d'exploitation	122 613	(134 920)	
Activités d'investissement	(17 774)	-	
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	104 839	(134 920)	

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

Accesum inc.

Accesum inc. est une société par actions qui a été constituée principalement pour agir comme commandité de SCSM. Cette dernière exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal. Les états financiers condensés d'Accesum inc., lesquels sont cumulés avec ceux de SCSM, se présentent comme suit :

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$	Au 1 ^{er} janvier 2011 \$
Bilan			
Total des actifs	66 923 883	70 025 950	89 983 571
Total des passifs	65 012 809	68 055 007	87 911 400
Total du capital	1 911 074	1 970 943	2 072 171
	66 923 883	70 025 950	89 983 571
Résultats			
Total des produits	61 771 996	61 948 409	
Total des charges	61 855 120	62 016 535	
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	(83 124)	(68 126)	
Flux de trésorerie			
Activités d'exploitation	4 815 458	8 422 971	
Activités d'investissement	(324 181)	36 213 243	
Activités de financement	(3 333 333)	(23 333 333)	
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	1 157 944	21 302 881	

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation, du fait qu'elle a pour but d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de l'organisme.

	Au 30 juin 2013 \$	Au 30 juin 2012 \$	Au 1 ^{er} juillet 2011 \$
Bilan			
Total des actifs	4 302 843	4 080 568	4 191 542
Total des passifs	246 069	58 517	56 305
Total du surplus	4 056 774	4 022 051	4 135 237
	4 302 843	4 080 568	4 191 542
Résultats			
Total des produits	289 977	102 889	
Total des charges	255 254	216 075	
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	34 723	(113 186)	
Flux de trésorerie			
Activités d'exploitation	(67 408)	(64 225)	
Activités d'investissement	69 243	63 398	
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	1 835	(827)	

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2013 et 2012

14 Opérations entre parties liées

Les principales opérations conclues entre des entités contrôlées et l'organisme au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2013 \$	2012 \$
Produits		
Honoraires de gestion		
WTC Montréal	249 984	266 296
CAIE	-	40 832
Fondation	8 004	8 004
Redevances SCSM	399 996	399 996
Contribution de la Fondation	230 092	193 025
Location		
WTC Montréal	138 000	138 000
CAIE	235 000	235 000
FVM	24 588	24 588
Autres du FVM	52 000	50 000
Total des produits	1 337 664	1 355 741
Charges		
Contribution à la Fondation	-	150 000
Total des charges	-	150 000

Les autres produits figurant aux résultats au montant de 1 553 896 \$ (1 519 124 \$ en 2012) comprennent les produits provenant des parties liées présentés ci-dessus pour un montant de 1 337 664 \$ (1 355 741 \$ en 2012).

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établi et convenu par les parties liées.

R A P P O R T
A N N U E L
2 0 1 2 - 2 0 1 3

www.ccmm.qc.ca